



Bulletin trimestriel des Instituteurs, Professeurs des écoles
et P.E.G.C. des Hauts de Seine

3 bis rue Waldeck Rochet 92000 Nanterre

☎ 01 47 24 16 40 - 📠 01 47 25 52 49

e-mail snu92@snuipp.fr

<http://92.snuipp.fr>

C.C.P. Paris 19.929.50F

Supplément aux écoles n° 9 17/18

à "SNU 92" n° 228

Nanterre, le mercredi 30 mai 2018

Bienvenue dans le monde de l'arbitraire !



Cette circulaire traite des promotions à la hors classe et à la classe exceptionnelle. Deux nouveautés cette année, mais qui ont en commun d'avoir comme élément de barème l'avis de l'IEN puis de la DASEN.

Par son travail, le SNUipp-FSU92 a démontré lors de la CAPD hors classe à quel point ces avis peuvent varier d'une circonscription à l'autre, mettant en lumière le caractère totalement subjectif d'un tel avis. Pour nous, tant la hors classe que la classe exceptionnelle ne devraient pas exister. Tous les enseignants doivent évoluer dans un seul grade, à la vitesse la plus rapide, et les indices de la hors classe et de la classe exceptionnelle doivent être transformés en échelons terminaux de la classe normale.

Qui peut estimer que l'on est moins bon professionnel quand on choisit de rester en classe toute sa vie ? Ou quand on a choisi (plus ou moins volontairement) de rester instituteurs et de ne passer professeur des écoles qu'en fin de carrière ? Quel rapport entre une pratique professionnelle, dont l'évaluation dépend en partie de la subjectivité d'un IEN, et la rémunération ? Pour nous, tant que ces deux grades existent, le seul critère recevable est celui de la durée de la carrière et de la proximité de la retraite. La DASEN n'a pas fait ce choix, ce que nous avons formellement dénoncé.

Ce qui est sûr, c'est que si les enseignants étaient bien mieux payés, ils n'auraient pas besoin de chercher à compléter leurs revenus et se sentiraient davantage reconnus dans leur professionnalisme !

Elisa RADUCANU et Charlotte BOEUF

Faire circuler

SOMMAIRE

- Edito
- CAPD du 28/05 p.2-3
- CAPD du 17/05 p.4

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

POUR L'ÉCOLE ET LES ENSEIGNANTS
JE VOTE POUR LES LISTES
SNUIPP-FSU ET FSU !



Cette CAPD avait pour ordre du jour l'accès au corps de professeurs des écoles par liste d'aptitude et les

Le SNUipp-FSU92 a lu une déclaration préalable que vous trouverez ci-contre.

La Directrice Académique n'avait pas connaissance du projet du gouvernement de supprimer les instances paritaires.

ACCÈS AU CORPS DES PE PAR LISTE D'APTITUDE

Le nombre de places possibles était de 23. Il y a eu 9 demandes. Compte tenu des problèmes techniques liés à la candidature, la DSDEN examinera les demandes qui arriveraient tardivement.

Le SNUipp-FSU92 a dénoncé les conditions dans lesquelles le concours interne d'accès au corps de professeurs des écoles s'est déroulé : en l'absence d'information sur les places offertes, et sur la possibilité même de pouvoir passer le concours, et en raison de la lourdeur de la préparation, certains candidats ont dû renoncer à présenter le concours.

Accèdent au corps de Professeur-e des Ecoles par liste d'aptitude : *Bernard Isabelle ; Cousse Clara ; Didolla Valérie ; Gibert Hélène ; Girod Marie-Christine ; Guinais Brigitte ; Leconte Carpentier Biasuz Anette ; Pages Frédérique ; Passe Jean-François*

HORS CLASSE

Tout au long de la CAPD, le SNUipp-FSU a dénoncé le caractère arbitraire des avis d'IEN.

1063 avis très satisfaisants des IEN sur 1912 promouvables. 760 avis satisfaisants, et 89 avis à consolider. Dans les avis à consolider, 9 ont reçu une opposition de la DASEN à la promotion. Davantage de collègues avaient reçu une opposition à l'accès à la hors classe de la part des IEN, que la DASEN n'a pas maintenus.

La Directrice Académique part du principe que tous les avis peuvent être révisables pour l'an prochain.

Répartition en fonction des échelons : 211 au 11° échelon, 1069 au 10° et 632 au 9° Répartitions femmes / hommes : 84,8 % de fem-

mes, au 11°, 85,5 % au 10° et 87,5% au 9°

Contingent académique : 1065 promotions à la hors classe pour l'académie de Versailles, identique à l'an dernier. Cependant, il est possible que ce contingent augmente, puisque le ministère s'était engagé auprès des organisations syndicales à augmenter le taux de promus à la hors classe.

Il y aurait donc 242 promus à la hors classe cette année, nombre qui peut légèrement changer.

Le barème du dernier promu à l'issue de la CAPD est de 170.

La DASEN doit répartir équitablement les avis très satisfaisants entre avis excellents et avis très satisfaisants. A barème égal, le tri se fait par ancienneté dans l'échelon puis par âge. 25 hommes et 217 femmes seraient promus selon les propositions de la DASEN : 89,7 % de femmes promues. 109 anciens instituteurs (45 % des promus).

Sur les 11° échelons, 123 avaient un avis très satisfaisants de l'IEN, transformés en avis excellents par la DASEN. Tous sont promus. Le reste correspond à des enseignants au 10° échelon.

Les enseignants en détachement n'ayant pas d'avis d'IEN, la DASEN s'est basée sur la note pédagogique et l'ancienneté pour émettre un avis très satisfaisant ou satisfaisant.

Les enseignants non promus et qui souhaiteraient avoir un éclairage sur l'avis porté en droit de demander un entretien à leur IEN.

Le SNUipp-FSU 92 a rappelé que le seul critère objectivable est celui de la proximité de la retraite et la durée de carrière, notamment en tant qu'instituteurs. Nous avons demandé que soient prioritairement promus à la hors classe ces enseignants. Après un long débat, la Directrice Académique a refusé d'accéder à notre demande. Nous avons exprimé notre profond désaccord qui lèse ces collègues anciens instituteurs passés tardivement PE et qui sont doublement lésés par le PPCR.

Accèdent à la hors-classe (sous réserve de la confirmation du nombre de promus) :

Abadia Martine ; Afgoustidis Dimitrios ; Amini Pascale ; Andro Isabelle ; Arraudeau Christine ; Arris Fatima ; Assous Isabelle ; Atger Agnès ; Audinet Thierry ; Ave Isabelle ; Bacalu Perez Sylvie ; Bachelot Anne ; Bachere-Boudard Florence ; Baitel Odile ; Balaa Samira ; Barbarre Delporte Valerie ; Barbier Marine ; Barriere Sylvie ; Bayle Frédérique ; Beaudoin Lucasson Catherine ; Beaujard Sigrid ; Begot Virginie ; Belhomme-Dupont Jacqueline ; Bellengier Frédérique ; Belloeil Even Catherine ; Bellot Sandrine ; Ben Soussan Nathalie ; Benin Laurence ; Berthon Stéphane ; Bisgambiglia Fadia ; Blanc Veronique ; Boisard Claudine ; Boissonnet Mocket Anne ; Bonneau Catherine ; Bonnehon Emmanuelle ; Bonvoisin Florence ; Bortuzzo Doridot Patricia ; Bourai Arab Ouerdia ; Bourgeois Nathalie ; Bouron Stéphane ; Braut Sylvie ; Brayat Dominique ; Bregou Sylvie ; Bretin Dominique ; Breton Pascal ; Brisboul Laure ; Brument Nathalie ; Budin Dominique ; Bugnot Appino Sabrina ; Cabaj Sonia ; Caravati Sylviane ; Chamussy Sophie ; Chedotal Nicole ; Chemin Aline ; Chevrie Florence ; Claude Sylvie ; Clevy Marie-Christine ; Coat Catherine ; Cochereau Beatrice ; Cocquebert Sandrine ; Cocuet Christine ; Cognard Myriam ; Cogranne Claire ; Cohen -Atta Nicole ; Coillot Anne ; Coury Elisabeth ; Croupat Carole ; Crouzet Bénédicte ; Curt Céline ; Daubin Catherine ; Daunar Sabardeil Thérèse ; Davis Nathalie ; De Nagourski Sylvie ; De Ram Cecile ; De Sande Catherine ; Delafosse

Christiane ; Delamare Nadine ; Delwardre Virginie ; Deryckx Christine ; Deschamps Marie Laure ; Desnos Nathalie ; Desvallees Frederique ; Dobigny Hélène ; Doutheau Emmanuelle ; Duclos Marie-Christine ; Dufis Serge ; Dufourt Valérie ; Dulud Olivia ; Dumont Michel Catherine ; Dupoix Pierre ; Dupriez Anne ; Duval Sophie ; Dwyer Muriel ; Eberlin Helene ; Eisencker Rosine ; El Gourdou Khadija ; Enjalbert Isabelle ; Essabbak Dominique ; Etienne-Guyot-Sionne Camille ; Farion Corinne ; Favey Sylvie ; Fiorato Catherine ; Flety Bruno ; Fortin Christelle ; Fournet Thiebaut Isabelle ; Francois Veronique ; Freire Carrasqueira Virginie ; Gabelin Catherine ; Gallois Nathalie ; Garcia-Morvan Veronique ; Garnier Laurence ; Gau Segonzac Anne ; Gidon-Galby Francoise ; Gilles Valérie ; Gires Isabelle ; Grassier Anne ; Grelier Bleuse Isabelle ; Guay Stéphanie ; Habrman Marie Paule ; Hammadi Anne ; Harencyk Florence ; Hascoet Valerie ; Hauray-Drevot Yvette ; Hayek Marc ; Heinrich Christine ; Held Marilyn ; Heroine France-Noelle ; Hue Isabelle ; Huet Anne ; Jamet Irène ; Jarrin Laurence ; Juilleret Judith ; Juteau Christine ; Kahljuss Marie-Thérèse ; Kerfriden Delphine ; Koudjoh Liliane ; Koudriachoff Sophie ; Kurek Monique ; Kuthan Martine ; Lalot Catherine ; Langlois Catherine ; Lannes Emmanuelle ; Laporte Sophie ; Laquerriere Pierre ; Larrey Dominique ; Laso Joseph ; Laville Corinne ; Lavoix Sophie ; Le Cloarec Evelyne ; Lebailly Veronique ; Lebegue Vincent ;

Lebret Bernadette ; Lefebvre Jean Christophe ; Leibovitz Elisabeth ; Lemonnier Veronique ; Levaufre Annie ; Lheurein Catherine ; Lida Marie -Chantal ; Lizé-Flaux Sophie ; Lorand Cyril ; Maffray Claire ; Maisiat Christophe ; Malingrey Christine ; Malleve Odile ; Manesse Blandine ; Marechal Meyer Maryvonne ; Marin Isabelle ; Marrast Nathalie ; Martaud Sylvie ; Martel-Chlique Muriel ; Martin Valérie ; Martin Benoist Evelyne ; Maunier Sophie ; Maurel Jean Christophe ; Maviel Nathalie ; Meinadier Martine ; Metivier Anne ; Meusbürger Patrick ; Miossec Catherine ; Moll Catherine ; Mongereau Isabelle ; Montet Marlene ; Montosse Cecile ; Moreau Monique ; Moussart Christele ; Naizonard Catherine ; Nicolini Delphine ; Ohlmann Doris ; Omari Mejdouline ; Oufkir Malika ; Outin Marion ; Pautrat-Hettinger Veronique ; Pedrazzani Bénédicte ; Pequillat Florence ; Perot Sophie ; Perrin Servane ; Perrin Isabelle ; Picard Christine ; Piffard Jean Louis ; Pissard Brevi Sandra ; Polydore Denis ; Prudhomme Christine ; Puzenat Stéphane ; Queval Anne ; Quievreux Prat Michèle ; Racofier Eric ; Raimbaud Touraine Frédérique ; Rakotomalala Mi-reille ; Raphalen Daniele ; Raskopf Corinne ; Rigaud Nathalie ; Robert Brigitte ; Roine Philippe ; Roquier Agnes ; Rosier Marie Agnes ; Rouyer Patricia ; Royer Florence ; Ruelle Sylvie ; Rul Malot Jeannine ; Saillard Dominique ; Salasca Khadija ; Sanchez Myriam ; Sardin Martine ; Silvestrini Patrick ; Sion Jean-

Les promotions à la hors classe des professeurs des écoles.

Francois ; Sorin Patricia ; Soullignac Jean- ne ; Tiret Marie-Claude ; Tripodi Laurence ; phie ; Vergonjeanne Lydie ; Vuille Corinne
Pierre ; Sourd Valerie ; Takouchi Mireille ; Valageas Martine ; Varlet Mireille ; Varron
Tarantino Sylvie ; Thery Odile ; Thomas Catheri- Sophie ; Vassal Corinne ; Verdet Lesueur So-

Déclaration du SNUipp-FSU92 :

Madame la Directrice Académique,

Aujourd'hui se tient la première CAPD pour le passage à la hors classe des professeurs des écoles selon les nouvelles modalités suite à la mise en place du Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations. Le SNUipp-FSU a toujours été opposé à la hors classe, car nous revendiquons une carrière unique au rythme le plus rapide pour toutes et tous, et la transformation de la hors classe en échelons supplémentaires de la classe normale. Pour nous, la question de la valeur professionnelle doit être décrochée de la question salariale, les difficultés professionnelles se traitant par de l'accompagnement et de la formation. Il n'a jamais été prouvé que freiner la carrière d'un enseignant résoudrait ses difficultés professionnelles.

Si, avec la mise en place du PPCR, la progression de carrière est plus équitable qu'avant, les conditions d'accès à la hors classe sont, elles, très problématiques.

Nous avons longtemps dénoncé l'ancien barème hors classe, qui valorisait certaines fonctions au détriment d'autres, cependant il avait le mérite d'être transparent et vérifiable pour toutes et tous. Le nouveau barème tient compte en très grande partie de l'avis de l'IEN, avec toute la subjectivité et l'arbitraire que cela suppose.

Si dans l'ensemble les propositions d'avis excellents, très satisfaisants et satisfaisants correspondent à la répartition hommes / femmes promouvables, nous avons par contre constaté que la répartition des avis entre les circonscriptions est loin d'être équitable. En effet, il vaut mieux travailler à Suresnes ou à Antony pour être promu à la hors classe, les IEN de ces communes ayant donné 79 % d'avis très satisfaisants, qu'à Gennevilliers ou à Courbevoie, où les avis très satisfaisants ne représentent respectivement que 38% et 39%. Quelle consigne a été donnée aux IEN ? Quelle garantie d'un traitement équitable sur l'ensemble du département s'il n'y a pas de pilotage départemental ?

Tout au long de l'année scolaire, nous vous avons alertée sur la

situation des PE en fin de carrière, anciens instituteurs et proches de la retraite, lésés par la mise en place du PPCR. Lors du groupe de travail hors classe du 6 avril dernier, nous avons porté la demande que ce soient ces personnels qui passent en priorité à la hors classe, comme prévu dans le BO du 22 février dernier : « La carrière des agents a désormais vocation à se dérouler sur au moins deux grades, à un rythme plus ou moins rapide. » Vous aviez accédé à notre demande. Or, dans les propositions de passage à la hors classe issues des documents de travail, les enseignants proches de la retraite ne sont absolument pas valorisés, l'avis des IEN ne tenant pas compte de ce critère. C'est pour nous inacceptable et contraire à l'esprit du texte. Nous vous demandons donc de modifier vos propositions afin que les engagements du ministère puissent être respectés.

D'autre part, nous avons appris, en sortant de la longue et fastidieuse CAPD du mouvement vendredi dernier, que dans le cadre du chantier « Dialogue social », de la concertation Action Publique 2022, le gouvernement avait présenté aux organisations syndicales représentatives un projet de « suppression du paritarisme » afin de « faciliter une déconcentration managériale » de la Fonction publique. Pour le SNUipp et la FSU, cette annonce est une attaque très forte contre les statuts des fonctionnaires. Mettre fin au travail paritaire, sous prétexte de vouloir alléger les procédures administratives, enlèvera aux agents de la fonction publique le droit d'être traités avec équité, selon des règles applicables à tous. La mise en place d'une telle mesure, en affaiblissant la représentativité des salariés dans les instances, éloignerait l'administration des fonctionnaires et de leurs préoccupations et laisserait la porte ouverte à une gestion managériale des services publics, pour nous incompatibles avec les missions qui leur sont confiées.

Notre fédération syndicale demande immédiatement au gouvernement de renoncer à ce projet. Nous vous demandons, Madame la Directrice Académique, de faire remonter la très forte inquiétude dont nous vous avons fait part.

ALERTE : EXPULSIONS DANS LES HAUTS DE SEINE !

Les familles logées dans les hôtels par le 115, qui n'ont pas d'enfants de moins de 3 ans ou porteurs de handicap, perdent leur hébergement d'urgence. Les critères d'accueil, par manque de financement, se sont durcis.

Nous, enseignants du département, parents d'élèves, élus et associatifs ne pouvons tolérer ça !

Nous demandons l'abandon de ses mesures restrictives et le retour des subventions de l'état permettant le maintien des familles dans leur hébergement d'urgence.

Trois rassemblements ont eu lieu dans la cour de l'école Aguado qui accueille depuis le mercredi 23 mai la première famille expulsée dont les enfants sont scolarisés à Gennevilliers.

Le milieu associatif a organisé une première réunion départementale à Nanterre, mardi 29 mai à 14h à l'espace Chevreuil pour regrouper les initiatives des différentes villes du département.

Une délégation composée d'enseignants, de parents d'élèves, d'élus et associatifs a été reçue par le préfet ce mercredi 30 mai à 14h.

Nous devons donner une visibilité à cette lutte pour trouver des solutions pérennes afin qu'aucun enfant, ni sa famille, ne se retrouve sans toit !

Des enseignant-e-s, des parents et directeur-trices d'écoles du département, des associatifs

Avec le soutien des syndicats : CGT Educ' Action 92, Snuipp-FSU 92, Sud Education 92

La CAPD du 10 avril avait pour ordre du jour l'accès la classe exceptionnelle pour l'année 2017. Elle s'est réunie dans une composition particulière par tirage au sort, le SNUipp-FSU y a siégé en tant qu'expert.

En amont de la CAPD, le SNUipp-FSU92 a signalé un certain nombre de situations, ce qui a permis de faire rectifier des erreurs et réintégrer des candidats dans la liste des promouvables.

- ▶ 111 enseignants ont été promus au titre du vivier 1 (vivier fonctionnel). Le barème du dernier promu est de 82.
- ▶ 28 enseignants ont été promus au titre du vivier 2 (dernier échelon de la hors classe). Le barème du dernier promu est de 82.

L'administration a d'abord étudié les candidatures au titre du vivier 1, et candidats promouvables aux deux viviers et non promus au titre du vivier 1 ont été ensuite étudiés dans le cadre du vivier 2.

Le barème est constitué de deux parties : l'ancienneté dans l'échelon et l'appréciation de l'IA-DASEN

Cette appréciation est basée sur l'étude du dossier du collègue (parcours professionnel, fonction...) et l'avis de l'IEN.

Le SNUipp-FSU 92 est intervenu pour dénoncer l'arbitraire de ce barème et rappeler son opposition à l'existence de la classe exceptionnelle qui crée une rupture au sein du corps de professeurs des écoles en favorisant des fonctions aux dépens d'autres fonctions. Nous avons rappelé que les fonctions particulières doivent être revalorisées par une augmentation des indemnités liées à la fonction, mais en aucun cas au détri-

ment du reste de la profession, comme c'est le cas avec la classe exceptionnelle. Nous avons également rappelé le mandat du SNUipp-FSU d'une carrière en un seul grade au rythme d'avancement le plus rapide pour tous.

Nous avons également demandé que les collègues les plus proches de la retraite soient promus en priorité. La DASEN a refusé d'accéder à notre demande, selon elle la classe exceptionnelle est faite pour valoriser les fonctions particulières, et n'est donc pas destinée à être accessible à tous les enseignants.

Concernant les promouvables, 71 % sont des femmes et 29 % des hommes. Concernant les promus seulement, seules 63,3 % des femmes et 36,7 % des hommes.

Le SNUipp-FSU92 a fait remarquer que l'esprit de la circulaire n'était pas respecté "accorder une attention toute particulière à l'équilibre entre les femmes et les hommes dans le choix des propositions", mais la DASEN, si elle reconnaît le problème, n'a pas souhaité modifier ses choix.

Les enseignants promus le sont à l'échelon correspondant à l'indice immédiatement supérieur à leur indice actuel.

La CAPD pour la classe exceptionnelle 2018 se tiendra normalement au mois de juin (la date n'est pas connue pour l'instant).

Accèdent à la classe exceptionnelle :

Afriat Jean Louis ; Amsellem Zelic Danièle ; Andres Patrick ; Annic Philippe ; Audren Maryvonne ; Autegarden Sylvie ; Barthelemy Catherine ; Barthonnat Jean-Pierre ; Beaudreuil Véronique ; Benvenuti Catherine ; Bertrand Dominique ; Bidard Jocelyne ; Bognier Philippe ; Bontemps Pierre Etienne ; Boulogne Françoise ; Breuneval Florence ; Burgat Francine ; Burnichon Pierre ; Calvez Nicole ; Casteuble Annie ; Célarié Annette ; Chambon Laure ; Chanet Michèle ; Charpentier Claudine ; Charrasse Marie Hélène ; Ciomartan Marie Jose ; Clady Chantal ; Clement Marie-Christine ; Comellec Claudine ; Correc Claire ; Costet Jean Pierre ; Crulis-Laquièvre Alain ; Curallucci De Peret Alain ; Darnis Vincent ; Daviot Bruno ; Debray Franck ; Degret Pierre ; Denis Isabelle ; Denoun Richard ; Di Palma Ugo ; Dieny Pierre ; Domy Catherine ; Dubief Bruno ; Duffour Stéphanie ; Dupont Philippe ; Dupont Eric ; Eng Regine ; Es-

saied Kamel ; Farineau Sylvie ; Filisetti Laurence ; Fiot Fabienne ; Fonfride Zohra ; Fournie Catherine ; Garcia Jean Michel ; Garcia Dominique ; Garcia Pascale ; Garin Louis ; Gautheron Frédéric ; Gaydier Patricia ; Gazel Pascale ; Geneste Jean-Marc ; Genet Colette ; Grégoire Mireille ; Groult Engoulevant Sylvie ; Grundy Isabelle ; Guerrier Isabelle ; Guichard Brigitte ; Guiraudie Michel ; Hachefa Sophie ; Hagenmuller Marie Noëlle ; Hayi Nathalie ; Henry Bernard ; Hurlin Philippe ; Imbault Jullien Sylvie ; Jacquelin Isabelle ; Jamelot Suzanne ; Jaubert Bonnet Isabelle ; Josserand Catherine ; Labelle Gourgon Béatrice ; Lang Audoussét Marie-Claire ; Laugenie Marc ; Le Bellec Véronique ; Le Cornec Annick ; Le Corre Isabelle ; Le Fessant Patricia ; Le Fur Fadda Corinne ; Le Goff Nadine ; Le Romancer Yannick ; Le Saout Isabelle ; Lenne Martine ; Leroy-Girard Laurence ; Lhotelier Dominique ; Lorenzo-Bebey Marie ;

Malaty Nadine ; Marin-Douchez Pascal ; Martin Yves-Laurent ; Maury Lionel ; Melki Bertrand ; Mercadier Hélène ; Mignard Corinne ; Montes Isabelle ; Morlupi-Bataille Mireille ; Morvan Olivier ; Neumeyer Peggy ; Oliviero Raymonde Mady ; Orsini Giambruni Dominique ; Pacouret Marilyn ; Pateyron Eric ; Pelloux Prayer Patrick ; Perez Frédéric ; Philippart Edmond ; Pierson Chantal ; Plassard Christine ; Podeur Thierry ; Pons Jean Pierre ; Prévost Agnes ; Raynal Isabelle ; Remaud Maurice ; Renard Thierry ; Richard Isabelle ; Robert Denise ; Roussel Pierre ; Salort Annette ; Scarpa Anne ; Sedbon Alain ; Selague Edith ; Sicard Olivier ; Sire Fabienne ; Soutif Véronique ; Tendron Michel ; Tilly Joël ; Tomczak Raymond ; Touthain Françoise ; Tromeur Annie ; Vacher Françoise ; Vallein Sylvia ; Valmorin Ninetta ; Voyazopoulos Robert ; Zighmi Evelyn

**ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018
POUR L'ECOLE ET LES ENSEIGNANTS
JE VOTE POUR LES LISTES
SNUIPP-FSU ET FSU !**